

**FORMATION**  
**REFERENT SANTE SECURITE**  
**AU TRAVAIL**

Estelle LONGATTE

# OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Asseoir une politique de santé et sécurité efficace**  
**Veiller à la prévention des risques professionnels**  
**Répondre à l'obligation de désignation et de formation d'un référent Santé et Sécurité au travail**  
**Augmenter les compétences de ses salariés**

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les missions du référent santé et sécurité
- Connaître la réglementation applicable en matière de prévention des risques professionnels
- Développer une capacité d'analyse des accidents et maladies professionnelles, des situations et conditions de travail
- Être capable de mettre en place une démarche préventive afin d'améliorer la santé, la sécurité des salariés
- Utiliser les différents outils numériques à disposition

## Public concerné

Toute personne de l'entreprise nommée en tant que référent Santé et Sécurité de l'entreprise

## Prérequis

Aucun

## MODALITES :

**Durée** : 35 heures

Groupe de : 3 à 10 participants maximum

**Type** : Présentiel – Distanciel

**Moyens pédagogiques** : Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation aux spécificités professionnelles des participants ; alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques adaptés ; documents et supports remis ; présentation d'outils numériques.

Une clé USB sera à disposition des participants qui pourront télécharger les supports présentés, documents, images, travaux réalisés et livret.

Une évaluation des compétences des participants sera réalisée au début de la formation.

**Validation des acquis** : Evaluation des compétences par des exercices concrets, tour de table, contrôle continu.

Mise à jour du document unique

**Sanction de la formation** : Attestation de fin de formation

**Profil de l'intervenant** : Formatrice spécialisée dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Formatrice agréée par la Dreets Occitanie dans une spécificité santé sécurité au travail.

Lieu de formation

Taux de réussite  
100 %

Taux de  
satisfaction  
100 %

# TARIF

## **Tarif en intra- entreprise**

Vous souhaitez réaliser cette formation dans votre entreprise ?  
N'hésitez pas à nous contacter  
afin d'obtenir un devis sur  
mesure !

Nous consulter  
TVA non applicable  
Art 293B du CGI

## **Tarif en inter- entreprise**

**1070 € TTC**  
TVA non applicable  
Art 293B du CGI

Prix par stagiaire pour 5 jours  
Entre 3 à 12 participants

# Base légale

- Depuis le 1er juillet 2012, les employeurs ont l'obligation de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels.
- De plus, la loi Santé au travail, depuis le 31 mars 2022, affirme le caractère obligatoire de la formation du référent « santé et sécurité au travail », qui est de 5 jours minimum.
- Cette réglementation s'applique à toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité.

# PROGRAMME

## Module 1

- Tour de table et retour d'expérience
- Rôle et missions du Référent Santé et Sécurité
- La législation
  - Les terminologies
  - Le droit de retrait ; le droit d'alerte
  - La faute inexcusable
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les obligations réglementaires
- Le compte professionnel de prévention (C2P)
- La loi santé
  - Le harcèlement sexuel
  - Le harcèlement moral
  - Le risque de désinsertion professionnelle
  - La Convention de Rééducation Professionnelle en Entreprise (CRPE)

# PROGRAMME

## Module 2

- Les acteurs internes et externes, leurs rôles
- Les enjeux de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention (9 PGP)
- Les coûts directs et indirects
- Les accidents de travail et maladies professionnelles
  - Les troubles musculosquelettiques - TMS
  - Les risques psycho-sociaux - RPS
- Construire une démarche de prévention
  - Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
  - La sinistralité
  - Les risques
  - L'évaluation et la priorisation des risques dans le DUERP
  - Le PAPRIPACT (+ 50 salariés)

# PROGRAMME

## Module 3

- Les plans d'actions
- Les documents de sécurité
- Les affichages obligatoires
- Les formations
  - Les formations sécurité
  - L'accueil des nouveaux arrivants
- La conformité des lieux de travail et des équipements
- Les équipements de protection collective et individuelle
- L'analyse des situations dangereuses, des accidents et incidents
  - Etude des différents supports :
    - Les différentes méthodes
    - Fiche PRAP – ITAMaMi – ISHIKAWA
    - La visite de sécurité
    - L'enquête

# PROGRAMME

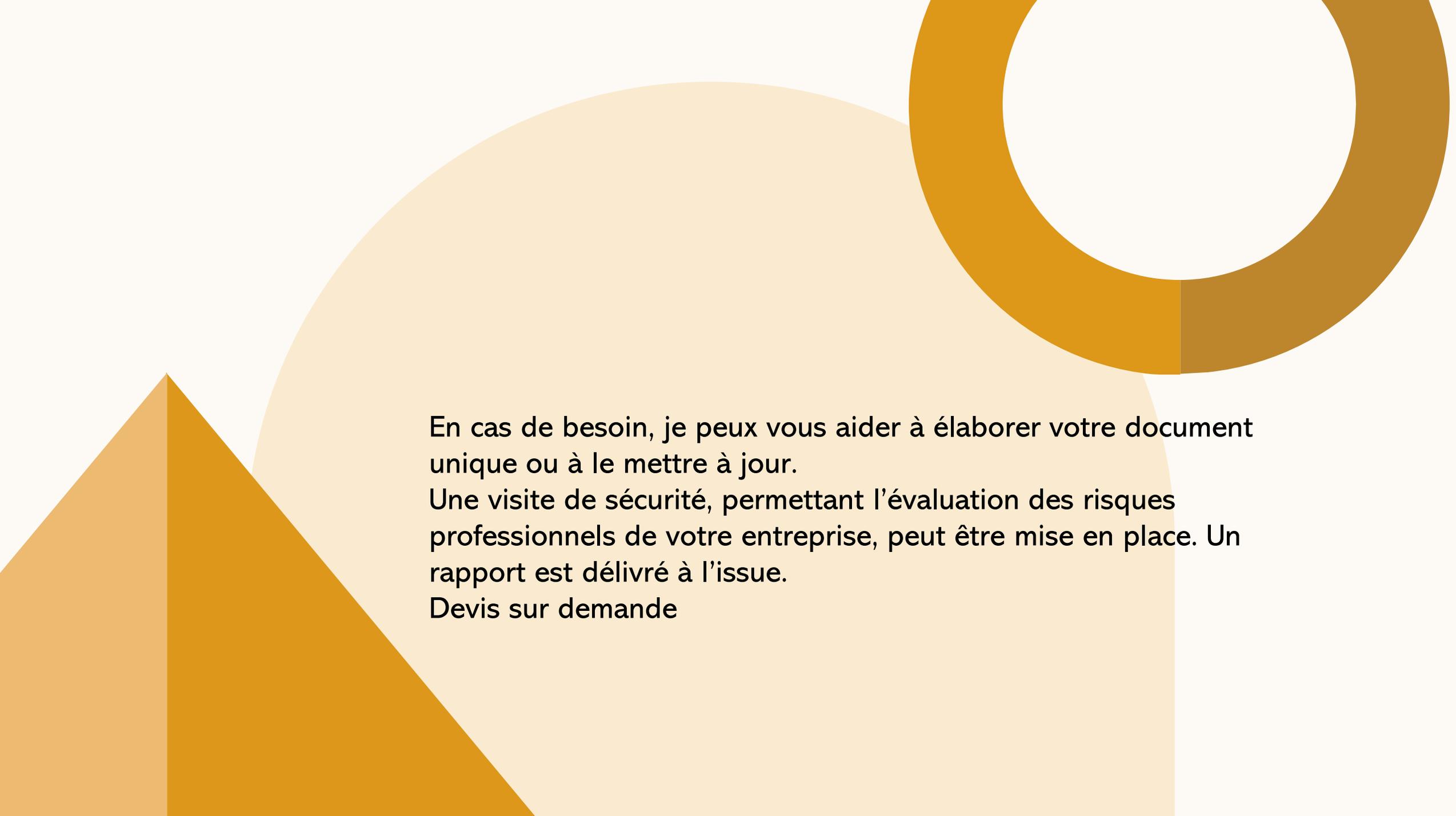
## Modules 4 et 5

- En intra-entreprise : Visite sécurité sur site afin de relever les dangers ou les situations dangereuses qui seront travaillés.
- Travaux et recherches définis en fonction de l'activité de l'entreprise :
  - Utiliser les différents supports travaillés
  - Vérifier l'inscription au DUERP, au besoin rajouter le danger. Prioriser le risque
  - Réaliser un rapport de visite de sécurité
  - Réaliser une déclaration d'accident de travail ou situation dangereuse, y mentionner les moyens de prévention à mettre en place
- L'arbre des causes

# PROGRAMME

## Module 5 (suite)

- Afin de renforcer l'engagement, la mémorisation et l'implication active des apprenants, une Escape Game de sécurité sera animée. Cette dernière regroupera les thématiques abordées.
- Référent sécurité : en tant qu'acteur de la prévention
  - Comment faire la promotion de la prévention
  - Apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention
  - Maîtrise sa communication, savoir argumenter
  - Quels sont les leviers et/ou aides à utiliser pour mettre en place une politique de prévention
- Echange
- Administratif



En cas de besoin, je peux vous aider à élaborer votre document unique ou à le mettre à jour.

Une visite de sécurité, permettant l'évaluation des risques professionnels de votre entreprise, peut être mise en place. Un rapport est délivré à l'issue.

Devis sur demande

# TOUS ACTEURS DE LA PREVENTION

**Estelle LONGATTE**

Organisme de formation JL Formations

**contact@jlf-prevention.fr**

 **0616552554**

Siret : 90891287600012

NDA : 76110186111